

DECAPALU

RENOVATEUR DES ALUMINIUMS, DES INOX ET DE LA PIERRE
A USAGES PROFESSIONNELS.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Gel.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1055 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Acide.
. INFLAMMABILITE	: Ininflammable
. ODEUR	: Très légèrement acide.
. COULEUR	: Incolore
. BIODEGRADABILITE	: Facilement biodégradable.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Miscible à l' eau. Fortement mouillant et acide qui permet une fois dilué de dérocher et d' aviver les métaux, leurs alliages ainsi que les minéraux comme la pierre.
- . Supprime la couche d' oxydation qui se forme avec les dégradations du temps sur les métaux et leurs alliages, et détruit les micro-organismes et autres souillures qui salissent la pierre.
- . Permet de nettoyer également des surfaces en aluminium, inoxydables, pierre.
- . Limite l' altération des supports
- . Pour les professionnels chargés de l' entretien dans les ateliers municipaux, services de nettoyage des mairies, écoles, universités, usines, transports en commun, industrie, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . S' utilise dilué dans l' eau à raison de 20 à 60% selon le degré d' encrassement, la résistance du métal et le temps de traitement choisi .
- . Pour le traitement des pierres, diluer à raison de 50% dans l' eau.
- . S' applique à la brosse, au lave-pont ou au bain.
- . Laisser agir quelques minutes.
- . Rincer abondamment le support traité.
- . Ne pas appliquer sur du verre poli et ne pas utiliser pur sur de l' inox poli miroir.
- . Se munir de gants et protéger les métaux traités avec une protection anti-corrosion

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.